



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 12 juillet 2021

### L'organisation internationale de la vigne et du vin à Dijon.

Le gouvernement français vient de proposer aujourd'hui la candidature de Dijon pour accueillir le siège de l'organisation internationale de la vigne et du vin (OIV).

L'organisation de la vigne et du vin est une institution intergouvernementale qui réunit 48 Etats membres et siège à Paris depuis sa fondation en 1924 ; elle recherche actuellement de nouveaux locaux.

Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, se réjouit de cette décision qui est, en premier lieu, une reconnaissance de la qualité de la proposition dijonnaise.

Cette décision est également une grande marque de reconnaissance pour l'ensemble des acteurs de la filière viticole, témoignant de l'excellence et du rayonnement des vignobles de la région.

Dijon sera ainsi placée au cœur des décisions internationales pour l'élaboration des règles, la recherche, la valorisation et la promotion de la vigne et du vin.

L'arrivée du siège de cette institution prestigieuse se situe dans la droite ligne de l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2015.

Elle confortera de manière significative l'attractivité touristique et pour le tourisme d'affaires de Dijon, mais aussi du département de la Côte-d'Or et de toute la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fabien SUDRY se félicite du travail coopératif avec la ville de Dijon et les acteurs locaux pour la mise au point du dossier de candidature.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la  
communication interministérielle

